

# MODELE DE RAPPORT EX-ANTE: TABLEAUX

Gestionnaire du réseau de transport Electricité

ELIA

PERIODE REGULATOIRE	2020-2023
---------------------	-----------

Indiquez :

Proposition tarifaire

période 2020-2023

Proposition tarifaire adaptée

période 2020-2023

Proposition tarifaire pendant la période régulatoire

période 20XX-20XX

Proposition tarifaire adaptée pendant la période régulatoire

période 20XX-20XX

# TABLE DES MATIERES

## Chapitre I : Cadre général

### Chapitre II : Composition du revenu total

- [Tableau 1A: Composantes du revenu total - Budget 2020](#)
- [Tableau 1B: Composantes du revenu total - Budget 2021](#)
- [Tableau 1C: Composantes du revenu total - Budget 2022](#)
- [Tableau 1D: Composantes du revenu total - Budget 2023](#)
- [Tableau 1E: Composantes du revenu total - Budget 2020 à 2023](#)
- [Tableau 2A: Composantes du revenu total - Budget 2020 : par niveau d'infrastructure](#)
- [Tableau 2B: Composantes du revenu total - Budget 2021 : par niveau d'infrastructure](#)
- [Tableau 2C: Composantes du revenu total - Budget 2022 : par niveau d'infrastructure](#)
- [Tableau 2D: Composantes du revenu total - Budget 2023 : par niveau d'infrastructure](#)
- [Tableau 3A: Evolution de la RAB](#)
- [Tableau 3B: Bilan BGAAP au 31 décembre \(2 versions: "Activité GRT" et "OSP et surcharges"\)](#)
- [Tableau 4: Amortissements](#)
- [Tableau 5: Utilisation des services auxiliaires](#)
- [Tableau 6: Utilisation de l'infrastructure des tiers](#)
- [Tableau 6bis: Utilisation de l'infrastructure de tiers](#)
- [Tableau 7: Charges de pension et indemnités similaires](#)
- [Tableau 8: Calcul des impôts](#)
- [Tableau 9: Autres impôts et taxes](#)
- [Tableau 10: Plus- et moins-values](#)
- [Tableau 11: Charges et produits financiers](#)
- [Tableau 11bis: Hypothèses des charges et produits financiers](#)
- [Tableau 12: Coûts d'interconnexion](#)
- [Tableau 13: Transferts entre bilan et compte de résultats](#)
- [Tableau 14: Aperçu des provisions](#)
- [Tableau 15: Autres produits et récupérations](#)
- [Tableau 16: Coûts et produits non-récurrents non-gérables](#)
- [Tableau 17: Coûts liés au MOG](#)
- [Tableau 18: Coûts pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et primes d'assurance](#)
- [Tableau 19: Coûts pour rémunérations, charges sociales et assurance groupe](#)
- [Tableau 20: Produits en diminution des coûts gérables](#)
- [Tableau 21A: Coûts de la réservation des services auxiliaires](#)
- [Tableau 21B: Détails des pénalités et/ou récupérations entre fournisseurs des services auxiliaires \(dans le cadre des coûts influençables\)](#)
- [Tableau 22: Calcul de la marge équitable nette](#)

### Chapitre III : Allocation des coûts

#### Chapitre IV : Volumes

- [Tableau 23: Evolution des volumes et puissances](#)

#### Chapitre V : Tarifs

- [Tableau 24: calcul de types de clients](#)

#### Chapitre VI : Revenus

- [Tableau 25: Conformité des recettes estimées avec le revenu total](#)

#### Chapitre VII : Détails liés aux investissements

- [Tableau 26: Aperçu des investissements](#)

#### Chapitre VIII : Obligations de service public et Surcharges

- [Tableau 27: Le financement du raccordement des parcs éoliens offshore](#)
- [Tableau 28: Le financement des CV fédéraux](#)
- [Tableau 29: Le financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables et cogénération en Flandre](#)
- [Tableau 30: Le financement des mesures de promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie en Flandre](#)
- [Tableau 31: Le financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables en Wallonie](#)
- [Tableau 32: Le financement des réserves stratégiques](#)
- [Tableau 33: Taxes "pylônes et "tranchées" en Flandre](#)
- [Tableau 34: Occupation du domaine public en Wallonie](#)
- [Tableau 35: Redevance pour droit d'occupation de voirie à Bruxelles](#)

**Données de base**

	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Evolutions des prix						

	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Personnel en FTE (Total)</b>						
Activité régulé						
Activité non-régulé						

<b>puissance installée</b> .... Eolien onshore Eolien offshore panneaux solaires  <b>puissance installée en unités décentralisées</b>						
---	--	--	--	--	--	--

	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Capacité totale présumée de production centralisée et décentralisée en Belgique	0	0	0	0	0	0
Capacité totale installée présumée de production installée et décentralisée chez le GRT						
Capacité totale installée présumée de production installée et décentralisée chez le GRT						

Bilan import/export

Estimations de d'import/export net

Tableau 1A: Composantes du revenu total - Budget 2020

EUR	Budget 2020 - Répartition par objet de coût							
	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Raccordements	Gestion et de développement de l'infrastructure de réseau	Gestion du système électrique	Compensation des déséquilibres	Intégration du marché
<b>Coûts non gérables</b>	0	0	0					
<i>Amortissements et dépréciations</i>								
<i>Utilisation des services auxiliaires</i>								
<i>Utilisation de l'infrastructure des tiers</i>								
<i>Charges pensions</i>								
<i>Impôts des sociétés</i>								
<i>Autres impôts et taxes</i>								
<i>Plus-values et moins-values</i>								
<i>Charges et produits financiers</i>								
<i>Coûts de l'interconnexion</i>								
<i>Transferts entre le compte de résultats et le bilan</i>								
<i>Transfert du compte de résultats et le bilan : correction comptes régulatoires période précédente</i>								
<i>Réductions de coûts liées à des reprises de provisions constituées avant le 1/1/2008</i>								
<i>Autres produits et récupérations</i>								
<i>Coûts et produits non-récurrents non-gérables</i>								
<i>Coûts liés au MOG</i>								
<b>Coûts gérables</b>	0	0	0					
<i>Charges pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et des primes d'assurance</i>								
<i>Coûts des rémunérations, des charges sociales et des assurances groupes</i>								
<i>Produits en réduction des coûts gérables</i>								
<b>Coûts influençables</b>	0	0	0					
<i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation et flexibilité des capacités et pénalités</i>								
<b>Rémunération (après impôts des sociétés)</b>	0	0	0					
<i>Marge équitable nette (article 14 MT)</i>								
<i>Incitant à la maîtrise des coûts gérables (article 21 MT)</i>								
<i>Incitant à la maîtrise des coûts influençables (article 22 MT)</i>								
<i>Incitant pour l'intégration du marché - participations financières (article 24, §1,1 MT)</i>								
<i>Incitant pour l'intégration du marché - capacité d'interconnexion (article 24, §1,2 MT)</i>								
<i>Incitant pour l'intégration du marché - investissements (article 24, §1,3 MT)</i>								
<i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des utilisateurs avec nouvelle raccordement (article 25, §1,1 MT)</i>								
<i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des tous les utilisateurs du réseau (article 25, §1, 2 MT)</i>								
<i>Incitant pour la qualité du service - qualité des données (article 25, §1, 3 MT)</i>								
<i>Incitant pour la recherche et le développement (article 26 MT)</i>								
<i>Incitant pour la promotion de l'équilibre du système (article 27 MT)</i>								
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - AIT (article 28, 1) MT)</i>								
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - MOG (article 28, 2) MT)</i>								
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - investissements (article 28, 3) MT)</i>								
<i>Incitant CAPEX reporting pour 2018 et 2019</i>								
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0	0	0					

Tableau 1B: Composantes du revenu total - Budget 2021

EUR	Budget 2021 -répartition par objet de coût					
	Budget 2021	Raccordements	Gestion et de développement de l'infrastructure de réseau	Gestion du système électrique	Compensation des déséquilibres	Intégration du marché
<b>Coûts non gérables</b>	0					
<i>Amortissements et dépréciations</i>						
<i>Utilisation des services auxiliaires</i>						
<i>Utilisation de l'infrastructure des tiers</i>						
<i>Charges pensions</i>						
<i>Impôts des sociétés</i>						
<i>Autres impôts et taxes</i>						
<i>Plus-values et moins-values</i>						
<i>Charges et produits financiers</i>						
<i>Coûts de l'interconnexion</i>						
<i>Transferts entre le compte de résultats et le bilan</i>						
<i>Transfert du compte de résultats et le bilan : correction comptes réglementaires période précédente</i>						
<i>Réductions de coûts liées à des reprises de provisions constituées avant le 1/1/2008</i>						
<i>Autres produits et récupérations</i>						
<i>Coûts et produits non-récurrents non-gérables</i>						
<i>Coûts liés au MOG</i>						
<b>Coûts gérables</b>	0					
<i>Charges pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et des primes d'assurance</i>						
<i>Coûts des rémunérations, des charges sociales et des assurances groupes</i>						
<i>Produits en réduction des coûts gérables</i>						
<b>Coûts influençables</b>	0					
<i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation et flexibilité des capacités et pénalités</i>						
<b>Rémunération (après impôts des sociétés)</b>	0					
<i>Marge équitable nette (article 14 MT)</i>						
<i>Incitant à la maîtrise des coûts gérables (article 21 MT)</i>						
<i>Incitant à la maîtrise des coûts influençables (article 22 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - participations financières (article 24, §1,1 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - capacité d'interconnexion (article 24, §1,2 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - investissements (article 24, §1,3 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des utilisateurs avec nouvelle raccordement (article 25, §1,1 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des tous les utilisateurs du réseau (article 25, §1, 2 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - qualité des données (article 25, §1, 3 MT)</i>						
<i>Incitant pour la recherche et le développement (article 26 MT)</i>						
<i>Incitant pour la promotion de l'équilibre du système (article 27 MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - AIT (article 28, 1) MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - MOG (article 28, 2) MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - investissements (article 28, 3) MT)</i>						
<i>Incitant CAPEX reporting pour 2018 et 2019</i>						
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0					

Tableau 1C: Composantes du revenu total - Budget 2022

EUR	Budget 2022	2022 -répartition par objet de coût				
		Raccordements	Gestion et de développement de l'infrastructure de réseau	Gestion du système électrique	Compensation des déséquilibres	Intégration du marché
<b>Coûts non gérables</b>	0					
<i>Amortissements et dépréciations</i>						
<i>Utilisation des services auxiliaires</i>						
<i>Utilisation de l'infrastructure des tiers</i>						
<i>Charges pensions</i>						
<i>Impôts des sociétés</i>						
<i>Autres impôts et taxes</i>						
<i>Plus-values et moins-values</i>						
<i>Charges et produits financiers</i>						
<i>Coûts de l'interconnexion</i>						
<i>Transferts entre le compte de résultats et le bilan</i>						
<i>Transfert du compte de résultats et le bilan : correction comptes réglementaires période précédente</i>						
<i>Réductions de coûts liées à des reprises de provisions constituées avant le 1/1/2008</i>						
<i>Autres produits et récupérations</i>						
<i>Coûts et produits non-récurrents non-gérables</i>						
<i>Coûts liés au MOG</i>						
<b>Coûts gérables</b>	0					
<i>Charges pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et des primes d'assurance</i>						
<i>Coûts des rémunérations, des charges sociales et des assurances groupes</i>						
<i>Produits en réduction des coûts gérables</i>						
<b>Coûts influençables</b>	0					
<i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation et flexibilité des capacités et pénalités</i>						
<b>Rémunération (après impôts des sociétés)</b>	0					
<i>Marge équitable nette (article 14 MT)</i>						
<i>Incitant à la maîtrise des coûts gérables (article 21 MT)</i>						
<i>Incitant à la maîtrise des coûts influençables (article 22 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - participations financières (article 24, §1,1 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - capacité d'interconnexion (article 24, §1,2 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - investissements (article 24, §1,3 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des utilisateurs avec nouvelle raccordement (article 25, §1,1 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des tous les utilisateurs du réseau (article 25, §1, 2 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - qualité des données (article 25, §1, 3 MT)</i>						
<i>Incitant pour la recherche et le développement (article 26 MT)</i>						
<i>Incitant pour la promotion de l'équilibre du système (article 27 MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - AIT (article 28, 1) MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - MOG (article 28, 2) MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - investissements (article 28, 3) MT)</i>						
<i>Incitant CAPEX reporting pour 2018 et 2019</i>						
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0					

Tableau 1D: Composantes du revenu total - Budget 2023

EUR	Budget 2023	Budget 2023 -répartition par objet de coût				
		Raccordements	Gestion et de développement de l'infrastructure de réseau	Gestion du système électrique	Compensation des déséquilibres	Intégration du marché
<b>Coûts non gérables</b>	0					
<i>Amortissements et dépréciations</i>						
<i>Utilisation des services auxiliaires</i>						
<i>Utilisation de l'infrastructure des tiers</i>						
<i>Charges pensions</i>						
<i>Impôts des sociétés</i>						
<i>Autres impôts et taxes</i>						
<i>Plus-values et moins-values</i>						
<i>Charges et produits financiers</i>						
<i>Coûts de l'interconnexion</i>						
<i>Transferts entre le compte de résultats et le bilan</i>						
<i>Transfert du compte de résultats et le bilan : correction comptes réglementaires période précédente</i>						
<i>Réductions de coûts liées à des reprises de provisions constituées avant le 1/1/2008</i>						
<i>Autres produits et récupérations</i>						
<i>Coûts et produits non-récurrents non-gérables</i>						
<i>Coûts liés au MOG</i>						
<b>Coûts gérables</b>	0					
<i>Charges pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et des primes d'assurance</i>						
<i>Coûts des rémunérations, des charges sociales et des assurances groupes</i>						
<i>Produits en réduction des coûts gérables</i>						
<b>Coûts influençables</b>	0					
<i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation et flexibilité des capacités et pénalités</i>						
<b>Rémunération (après impôts des sociétés)</b>	0					
<i>Marge équitable nette (article 14 MT)</i>						
<i>Incitant à la maîtrise des coûts gérables (article 21 MT)</i>						
<i>Incitant à la maîtrise des coûts influençables (article 22 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - participations financières (article 24, §1,1 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - capacité d'interconnexion (article 24, §1,2 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - investissements (article 24, §1,3 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des utilisateurs avec nouvelle raccordement (article 25, §1,1 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des tous les utilisateurs du réseau (article 25, §1, 2 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - qualité des données (article 25, §1, 3 MT)</i>						
<i>Incitant pour la recherche et le développement (article 26 MT)</i>						
<i>Incitant pour la promotion de l'équilibre du système (article 27 MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - AIT (article 28, 1) MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - MOG (article 28, 2) MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - investissements (article 28, 3) MT)</i>						
<i>Incitant CAPEX reporting pour 2018 et 2019</i>						
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0					

Tableau 1E: Composantes du revenu total - Budget 2020 à 2023

EUR	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Coûts non gérables</b>	0	0	0	0
Amortissements et dépréciations	0	0	0	0
Utilisation des services auxiliaires	0	0	0	0
Utilisation de l'infrastructure des tiers	0	0	0	0
Charges pensions	0	0	0	0
Impôts des sociétés	0	0	0	0
Autres impôts et taxes	0	0	0	0
Plus-values et moins-values	0	0	0	0
Charges et produits financiers	0	0	0	0
Coûts de l'interconnexion	0	0	0	0
Transferts entre le compte de résultats et le bilan	0	0	0	0
Transfert du compte de résultats et le bilan : correction comptes réglementaires période précédente	0	0	0	0
Réductions de coûts liées à des reprises de provisions constituées avant le 1/1/2008	0	0	0	0
Autres produits et récupérations	0	0	0	0
Coûts et produits non-récurrents non-gérables	0	0	0	0
Coûts liés au MOG	0	0	0	0
<b>Coûts gérables</b>	0	0	0	0
Charges pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et des primes d'assurance	0	0	0	0
Coûts des rémunérations, des charges sociales et des assurances groupes	0	0	0	0
Produits en réduction des coûts gérables	0	0	0	0
<b>Coûts influençables</b>	0	0	0	0
Services auxiliaires - acquisition de la réservation et flexibilité des capacités et pénalités	0	0	0	0
<b>Rémunération (après impôts des sociétés)</b>	0	0	0	0
Marge équitable nette (article 14 MT)	0	0	0	0
Incitant à la maîtrise des coûts gérables (article 21 MT)	0	0	0	0
Incitant à la maîtrise des coûts influençables (article 22 MT)	0	0	0	0
Incitant pour l'intégration du marché - participations financières (article 24, §1,1 MT)	0	0	0	0
Incitant pour l'intégration du marché - capacité d'interconnexion (article 24, §1,2 MT)	0	0	0	0
Incitant pour l'intégration du marché - investissements (article 24, §1,3 MT)	0	0	0	0
Incitant pour la qualité du service - satisfaction des utilisateurs avec nouvelle raccordement (article 25, §1,1 MT)	0	0	0	0
Incitant pour la qualité du service - satisfaction de tous les utilisateurs du réseau (article 25, §1, 2 MT)	0	0	0	0
Incitant pour la qualité du service - qualité des données (article 25, §1, 3 MT)	0	0	0	0
Incitant pour la recherche et le développement (article 26 MT)	0	0	0	0
Incitant pour la promotion de l'équilibre du système (article 27 MT)	0	0	0	0
Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - AIT (article 28, 1) MT)	0	0	0	0
Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - MOG (article 28, 2) MT)	0	0	0	0
Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - investissements (article 28, 3) MT)	0	0	0	0
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0	0	0	0



Tableau 2A: Composantes du revenu total - Budget 2020 : par niveau d'infrastructure

EUR	Budget 2020 - Répartition par niveau d'infrastructure					
	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	380-220-150 kV	70-36-30 kV	Transformation MT
<b>Coûts non gérables</b>	0	0	0	0	0	0
<i>Amortissements et dépréciations</i>						
<i>Utilisation des services auxiliaires (sauf réservations Black-Start)</i>						
<i>Réservations Black-Start</i>						
<i>Autres éléments non-gérables à spécifier</i>						
<i>Utilisation de l'infrastructure des tiers</i>						
<i>Charges pensions</i>						
<i>Impôts des sociétés</i>						
<i>Autres impôts et taxes</i>						
<i>Plus-values et moins-values</i>						
<i>Charges et produits financiers</i>						
<i>Coûts de l'interconnexion</i>						
<i>Transferts entre le compte de résultats et le bilan</i>						
<i>Transfert du compte de résultats et le bilan : correction comptes régulatoires période précédente</i>						
<i>Réductions de coûts liées à des reprises de provisions constituées avant le 1/1/2008</i>						
<i>Autres produits et récupérations</i>						
<i>Coûts et produits non-récurrents non-gérables</i>						
<i>Coûts liés au MOG</i>						
<b>Coûts gérables</b>	0	0	0	0	0	0
<i>Charges pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et des primes d'assurance</i>						
<i>Coûts des rémunérations, des charges sociales et des assurances groupes</i>						
<i>Produits en réduction des coûts gérables</i>						
<b>Coûts influençables</b>	0	0	0	0	0	0
<i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R1 et pénalités R1</i>						
<i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R2 et pénalités R2</i>						
<i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R3 et pénalités R3</i>						
<i>Services auxiliaires - autres pénalités</i>						
<i>Services auxiliaires - Achats des pertes à long terme</i>						
<b>Rémunération (après impôts des sociétés)</b>	0	0	0	0	0	0
<i>Marge équitable nette (article 14 MT)</i>						
<i>Incitant à la maîtrise des coûts gérables (article 21 MT)</i>						
<i>Incitant à la maîtrise des coûts influençables (article 22 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - participations financières (article 24, §1,1 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - capacité d'interconnexion (article 24, §1,2 MT)</i>						
<i>Incitant pour l'intégration du marché - investissements (article 24, §1,3 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des utilisateurs avec nouvelle raccordement (article 25, §1,1 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des tous les utilisateurs du réseau (article 25, §1, 2 MT)</i>						
<i>Incitant pour la qualité du service - qualité des données (article 25, §1, 3 MT)</i>						
<i>Incitant pour la recherche et le développement (article 26 MT)</i>						
<i>Incitant pour la promotion de l'équilibre du système (article 27 MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - AIT (article 28, 1) MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - MOG (article 28, 2) MT)</i>						
<i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - investissements (article 28, 3) MT)</i>						
<i>Incitant CAPEX reporting pour 2018 et 2019</i>						
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0	0	0	0	0	0

Tableau 2B: Composantes du revenu total - Budget 2021 : par niveau d'infrastructure

EUR	Budget 2021 - Répartition par niveau d'infrastructure			
	Budget 2021	380-220-150 kV	70-36-30 kV	Transformation MT
<b>Coûts non gérables</b>	0	0	0	0
<i>Amortissements et dépréciations</i> <i>Utilisation des services auxiliaires (sauf réservations Black-Start)</i> <i>Réservations Black-Start</i> <i>Autres éléments non-gérables à spécifier</i> <i>Utilisation de l'infrastructure des tiers</i> <i>Charges pensions</i> <i>Impôts des sociétés</i> <i>Autres impôts et taxes</i> <i>Plus-values et moins-values</i> <i>Charges et produits financiers</i> <i>Coûts de l'interconnexion</i> <i>Transferts entre le compte de résultats et le bilan</i> <i>Transfert du compte de résultats et le bilan : correction comptes réglementaires période précédente</i> <i>Réductions de coûts liées à des reprises de provisions constituées avant le 1/1/2008</i> <i>Autres produits et récupérations</i> <i>Coûts et produits non-récurrents non-gérables</i> <i>Coûts liés au MOG</i>				
<b>Coûts gérables</b>	0	0	0	0
<i>Charges pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et des primes d'assurance</i> <i>Coûts des rémunérations, des charges sociales et des assurances groupes</i> <i>Produits en réduction des coûts gérables</i>				
<b>Coûts influençables</b>	0	0	0	0
<i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R1 et pénalités R1</i> <i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R2 et pénalités R2</i> <i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R3 et pénalités R3</i> <i>Services auxiliaires - autres pénalités</i> <i>Services auxiliaires - Achats des pertes à long terme</i>				
<b>Rémunération (après impôts des sociétés)</b>	0	0	0	0
<i>Marge équitable nette (article 14 MT)</i> <i>Incitant à la maîtrise des coûts gérables (article 21 MT)</i> <i>Incitant à la maîtrise des coûts influençables (article 22 MT)</i> <i>Incitant pour l'intégration du marché - participations financières (article 24, §1,1 MT)</i> <i>Incitant pour l'intégration du marché - capacité d'interconnexion (article 24, §1,2 MT)</i> <i>Incitant pour l'intégration du marché - investissements (article 24, §1,3 MT)</i> <i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des utilisateurs avec nouvelle raccordement (article 25, §1,1 MT)</i> <i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des tous les utilisateurs du réseau (article 25, §1, 2 MT)</i> <i>Incitant pour la qualité du service - qualité des données (article 25, §1, 3 MT)</i> <i>Incitant pour la recherche et le développement (article 26 MT)</i> <i>Incitant pour la promotion de l'équilibre du système (article 27 MT)</i> <i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - AIT (article 28, 1) MT)</i> <i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - MOG (article 28, 2) MT)</i> <i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - investissements (article 28, 3) MT)</i>				
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0	0	0	0

Tableau 2C: Composantes du revenu total - Budget 2022 : par niveau d'infrastructure

EUR	Budget 2022 - Répartition par niveau d'infrastructure			
	Budget 2022	380-220-150 kV	70-36-30 kV	Transformation MT
<b>Coûts non gérables</b>	0	0	0	0
<i>Amortissements et dépréciations</i> <i>Utilisation des services auxiliaires (sauf réservations Black-Start)</i> <i>Réservations Black-Start</i> <i>Autres éléments non-gérables à spécifier</i> <i>Utilisation de l'infrastructure des tiers</i> <i>Charges pensions</i> <i>Impôts des sociétés</i> <i>Autres impôts et taxes</i> <i>Plus-values et moins-values</i> <i>Charges et produits financiers</i> <i>Coûts de l'interconnexion</i> <i>Transferts entre le compte de résultats et le bilan</i> <i>Transfert du compte de résultats et le bilan : correction comptes régulatoires période précédente</i> <i>Réductions de coûts liées à des reprises de provisions constituées avant le 1/1/2008</i> <i>Autres produits et récupérations</i> <i>Coûts et produits non-récurrents non-gérables</i> <i>Coûts liés au MOG</i>				
<b>Coûts gérables</b>	0	0	0	0
<i>Charges pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et des primes d'assurance</i> <i>Coûts des rémunérations, des charges sociales et des assurances groupes</i> <i>Produits en réduction des coûts gérables</i>				
<b>Coûts influençables</b>	0	0	0	0
<i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R1 et pénalités R1</i> <i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R2 et pénalités R2</i> <i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R3 et pénalités R3</i> <i>Services auxiliaires - autres pénalités</i> <i>Services auxiliaires - Achats des pertes à long terme</i>				
<b>Rémunération (après impôts des sociétés)</b>	0	0	0	0
<i>Marge équitable nette (article 14 MT)</i> <i>Incitant à la maîtrise des coûts gérables (article 21 MT)</i> <i>Incitant à la maîtrise des coûts influençables (article 22 MT)</i> <i>Incitant pour l'intégration du marché - participations financières (article 24, §1,1 MT)</i> <i>Incitant pour l'intégration du marché - capacité d'interconnexion (article 24, §1,2 MT)</i> <i>Incitant pour l'intégration du marché - investissements (article 24, §1,3 MT)</i> <i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des utilisateurs avec nouvelle raccordement (article 25, §1,1 MT)</i> <i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des tous les utilisateurs du réseau (article 25, §1, 2 MT)</i> <i>Incitant pour la qualité du service - qualité des données (article 25, §1, 3 MT)</i> <i>Incitant pour la recherche et le développement (article 26 MT)</i> <i>Incitant pour la promotion de l'équilibre du système (article 27 MT)</i> <i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - AIT (article 28, 1) MT)</i> <i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - MOG (article 28, 2) MT)</i> <i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - investissements (article 28, 3) MT)</i>				
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0	0	0	0

Tableau 2D: Composantes du revenu total - Budget 2023 : par niveau d'infrastructure

EUR	Budget 2023 - Répartition par niveau d'infrastructure			
	Budget 2023	380-220-150 kV	70-36-30 kV	Transformation MT
<b>Coûts non gérables</b>	0	0	0	0
<i>Amortissements et dépréciations</i> <i>Utilisation des services auxiliaires (sauf réservations Black-Start)</i> <i>Réservations Black-Start</i> <i>Autres éléments non-gérables à spécifier</i> <i>Utilisation de l'infrastructure des tiers</i> <i>Charges pensions</i> <i>Impôts des sociétés</i> <i>Autres impôts et taxes</i> <i>Plus-values et moins-values</i> <i>Charges et produits financiers</i> <i>Coûts de l'interconnexion</i> <i>Transferts entre le compte de résultats et le bilan</i> <i>Transfert du compte de résultats et le bilan : correction comptes régulatoires période précédente</i> <i>Réductions de coûts liées à des reprises de provisions constituées avant le 1/1/2008</i> <i>Autres produits et récupérations</i> <i>Coûts et produits non-récurrents non-gérables</i> <i>Coûts liés au MOG</i>				
<b>Coûts gérables</b>	0	0	0	0
<i>Charges pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et des primes d'assurance</i> <i>Coûts des rémunérations, des charges sociales et des assurances groupes</i> <i>Produits en réduction des coûts gérables</i>				
<b>Coûts influençables</b>	0	0	0	0
<i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R1 et pénalités R1</i> <i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R2 et pénalités R2</i> <i>Services auxiliaires - acquisition de la réservation R3 et pénalités R3</i> <i>Services auxiliaires - autres pénalités</i> <i>Services auxiliaires - Achats des pertes à long terme</i>				
<b>Rémunération (après impôts des sociétés)</b>	0	0	0	0
<i>Marge équitable nette (article 14 MT)</i> <i>Incitant à la maîtrise des coûts gérables (article 21 MT)</i> <i>Incitant à la maîtrise des coûts influençables (article 22 MT)</i> <i>Incitant pour l'intégration du marché - participations financières (article 24, §1,1 MT)</i> <i>Incitant pour l'intégration du marché - capacité d'interconnexion (article 24, §1,2 MT)</i> <i>Incitant pour l'intégration du marché - investissements (article 24, §1,3 MT)</i> <i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des utilisateurs avec nouvelle raccordement (article 25, §1,1 MT)</i> <i>Incitant pour la qualité du service - satisfaction des tous les utilisateurs du réseau (article 25, §1, 2 MT)</i> <i>Incitant pour la qualité du service - qualité des données (article 25, §1, 3 MT)</i> <i>Incitant pour la recherche et le développement (article 26 MT)</i> <i>Incitant pour la promotion de l'équilibre du système (article 27 MT)</i> <i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - AIT (article 28, 1) MT)</i> <i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - MOG (article 28, 2) MT)</i> <i>Incitant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - investissements (article 28, 3) MT)</i>				
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0	0	0	0

**Tableau 3A: Evolution de la RAB**

RAB (incl. MOG) en EUR		Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Valeur de départ	Total Immobilisations incorporelles (licences et software) Immobilisations corporelles (Valeur Net Comptable de Valeur D'Acquisition historique) Plus-value Immobilisations Financières. Besoin en Fonds de Roulement (BFR)	0	0	0	0	0	0
Investissements	Total Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Interventions des tiers - clientèle (-)							
Subsides	Total Nouveaux montants (-) Diminution des subsides due aux amortissements	0	0	0	0	0	0
Désinvestissements (-)	Total (5) = (3)+(4) <i>Total valeur nette comptable (3)=(1)+(2)</i> Valeur d'acquisition (1) Amortissements cumulés (-) (2) <i>Plus-value RAB (4)</i>	0 0  0 0	0 0  0 0	0 0  0 0	0 0  0 0	0 0  0 0	0 0  0 0
Amortissements (-)							
Besoin en Fonds de Roulement (BFR) (Evolution)							
Valeur finale RAB (31/12/xx)		0	0	0	0	0	0
<b>RAB moyenne pour l'année</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

RAB MOG en EUR		Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Valeur de départ							
Investissements							
Desinvestissements (-)							
Amortissements (-)							
<b>Valeur Finale RAB</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RAB moyenne pour l'année</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Tableau 3B: Bilan BGAAP au 31 décembre (2 versions: "Activité GRT" et "OSP et surcharges")

en EUR	Codes	Bilan après affectation du résultat			Mouvements		Bilan après affectation du résultat		Mouvements		Bilan après affectation du résultat		Mouvements		Bilan après affectation du résultat	
		Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023				
<b>ACTIF</b>																
Frais d'établissement	20			0		0		0		0		0		0		0
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>21/28</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	21			0		0		0		0		0		0		0
Goodwill																
Immobilisations corporelles	22/27			0		0		0		0		0		0		0
Immobilisations financières	28			0		0		0		0		0		0		0
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>29/58</b>	0		0		0		0		0		0		0		0
Créances à plus d'un an	29			0		0		0		0		0		0		0
Stocks et commandes en cours d'exécution	3			0		0		0		0		0		0		0
Créances à un an au plus	40/41			0		0		0		0		0		0		0
Placement de trésorerie	50/53			0		0		0		0		0		0		0
Valeurs disponibles	54/58			0		0		0		0		0		0		0
Comptes de régularisation	490/1			0		0		0		0		0		0		0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Code	Bilan après affectation du résultat			Mouvements		Bilan après affectation du résultat		Mouvements		Bilan après affectation du résultat		Mouvements		Bilan après affectation du résultat	
		Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2023				
<b>PASSIF</b>																
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10/15</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capital	10			0		0		0		0		0		0		0
Primes d'émission	11			0		0		0		0		0		0		0
Plus-values de réévaluation	12			0		0		0		0		0		0		0
Réserves consolidées	13			0		0		0		0		0		0		0
Bénéfice/Perte reporté/e	14			0		0		0		0		0		0		0
Subsides en capital	15			0		0		0		0		0		0		0
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>16</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions	160/5			0		0		0		0		0		0		0
Impôts différés	168			0		0		0		0		0		0		0
<b>DETTES</b>	<b>17/49</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes à plus d'un an	17			0		0		0		0		0		0		0
Dettes à un an au plus	42/48	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42			0		0		0		0		0		0		0
Dettes financières	43			0		0		0		0		0		0		0
Dettes commerciales	44			0		0		0		0		0		0		0
Acomptes reçus sur commandes	46			0		0		0		0		0		0		0
Dettes fiscales, salariales et sociales	45			0		0		0		0		0		0		0
Autres dettes	47/48			0		0		0		0		0		0		0
Comptes de régularisation	492/3			0		0		0		0		0		0		0
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>10/49</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

A -P

Les données doivent être complétées pour les périodes à compter de N-1 au niveau des rubriques principales (ACTIFS IMMOBILISES, ACTIFS CIRCULANTS, etc.)

Tableau 4: Amortissements

	Postes actifs Amortissements sur la valeur d'acquisition historique	Pourcentage d'amortissement	Réalité 2018		Budget 2019		Budget 2020		Budget 2021		Budget 2022		Budget 2023		
			Base d'amortissement	Amortissements	Base d'amortissement	Amortissements	Base d'amortissement	Amortissements	Base d'amortissement	Amortissements	Base d'amortissement	Amortissements	Base d'amortissement	Amortissements	
N O R M A U X	bâtiments industriels	3%													
	bâtiments administratifs	2%													
	câbles	2%													
	lignes	2%													
	postes et cabines														
	- équipements basse tension	3%													
	- équipements haute tension	3%													
	- technologie numérique	6%													
	Connexions														
	- transformation	3%													
	- lignes et câbles	2%													
	appareils de mesure	3%													
	télétransmission et fibres optiques	10%													
	Outils et mobilier	10%													
	Matériel roulant	20%													
	software et licences	20%													
	Modular Offshore Grid	3.33%													
Technologie HVDC															
- convertisseurs	3.33%														
- câbles	2.5%														
<b>TOTAL</b>			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
R E N O U V E L L E M E N T S	bâtiments industriels	6%													
	bâtiments administratifs	4%													
	câbles	4%													
	lignes	4%													
	postes et cabines														
	- équipements basse tension	6%													
	- équipements haute tension	6%													
	- technologie numérique	12%													
	Connexions														
	- transformation	6%													
	- lignes et câbles	4%													
	appareils de mesure	6%													
	télétransmission et fibres optiques	20%													
	<b>TOTAL</b>														

**Tableau 5: Utilisation des services auxiliaires**

Pour le total des coûts non-gérables, voir aussi la partie non-gérable du Tableau 21A

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Achats d'énergie pour compenser les pertes</b>	0	0	0	0	0	0
Achats Spot						
Achats d'énergie aux GRDs						
Autres achats						
<b>Achats de réglages planifiés / SPOT</b>	0	0	0	0	0	0
Démarrages planifiés						
Activations planifiés de I Bids						
Activations planifiés de D Bids						
<b>Achats de réglages (en exploitation)</b>	0	0	0	0	0	0
Activation du Grid Control Cooperation						
Activation de aFRR						
Démarrage de mFRR						
Activation de mFRR						
Appel de secours auprès des TSO étrangers						
Démarrages demandés en exploitation						
Activation exploitation congestion						
Activation de I Bids						
Activation de D Bids						
Activation d'énergie réactive						
ACE settlement						
<b>Tests de Black Start</b>	0	0	0	0	0	0
Tests de Black Start						
<b>TOTAL utilisations des ressources</b>	0	0	0	0	0	0
Écart de compensation en nature des pertes fédérales (livré par les ARP)						
<b>Total utilisations à charge des tarifs</b>	0	0	0	0	0	0



**Tableau 6: Utilisation de l'infrastructure des tiers**

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Utilisation des réseaux ayant une fonction de transport de Fluvius						
Utilisation des réseaux ayant une fonction de transport de Tecteo/Nethys						
Cellules d'arrivée de transformateurs vers MT et/ou redevances pour accessoires ou installations générales à la charge d'Elia						
Redevances modification raccordement et autres						
ITC autres (à spécifier)						
<b>Total de l'utilisation de l'infrastructure des tiers</b>	0	0	0	0	0	0

Tableau 6bis: Utilisation de l'infrastructure de tiers

UTILISATION DES RESEAUX DE TRANSPORT	Fluvius						Tecteo/Nethys					
	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
RAB (en EUR)	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Marge équitable nette	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Coûts non gérables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coûts gérables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Régularisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

détail du montant du réseau Fluvius

UTILISATION DES RESEAUX DE TRANSPORT	ex- WVEM						ex- Interenerga						FLUVIUS					
	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
RAB moyenne (en EUR)	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!						
<b>Structure financière = S</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!						
FP valeur initiale (après répartition du résultat)																		
FP valeur finale (avant répartition du résultat)	0						0											
Moyenne arithmétique des FP																		
<b>Pourcentage de rendement</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!						
Taux d'intérêt sans Risque (TSR)			2,40%	2,40%	2,40%	2,40%			2,40%	2,40%	2,40%	2,40%						
Prime de risque	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%						
Beta(min 0,53)			0,53	0,53	0,53	0,53			0,53	0,53	0,53	0,53						
Coefficient d'illiquidité (= alfa)			0,10	0,10	0,10	0,10			0,10	0,10	0,10	0,10						
S <= 0,40																		
R= 40%*(1+ alfa) * [Taux d'intérêt sans risque + (prime de risque * Beta)]	0,00%	0,00%	1,87%	1,87%	1,87%	1,87%	0,00%	0,00%	1,87%	1,87%	1,87%	1,87%						
S > 0,40																		
R= (S-40%)*(Taux d'intérêt sans risque + 70bp)	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!						
<b>Marge équitable nette (EUR)</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>Coûts non gérables</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges d'amortissements																		
Impôts des sociétés																		
Autres coûts non-gérables (à détailler)																		
<b>Coûts gérables (à détailler)</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>RÉGULARISATIONS</b>																		
Corrections relatives aux soldes d'années précédentes																		

Evolution de la RAB

RAB en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Valeur de départ		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissements (evt detail par niveau de tension)																		
Interventions des tiers - clientèle (-)																		
Subsides																		
Désinvestissements (-)																		
Amortissements (-)																		
Valeur finale RAB (31/12/xx)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>RAB moyenne pour l'année</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

détail du montant du réseau Tecteo/Nethys

UTILISATION DES RESEAUX DE TRANSPORT	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
RAB moyenne (en EUR)	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>Structure financière = S</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
FP valeur initiale (après répartition du résultat)						
FP valeur finale (avant répartition du résultat)	0					
Moyenne arithmétique des FP						
<b>Pourcentage de rendement</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Taux d'intérêt sans Risque (TSR)			2,40%	2,40%	2,40%	2,40%
Prime de risque	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%
Beta(min 0,53)			0,53	0,53	0,53	0,53
Coefficient d'illiquidité (= alfa)			0,10	0,10	0,10	0,10
S <= 0,40						
R= 40%*(1+ alfa) * [Taux d'intérêt sans risque + (prime de risque * Beta)]	0,00%	0,00%	1,87%	1,87%	1,87%	1,87%
S > 0,40						
R= (S-40%)*(Taux d'intérêt sans risque + 70bp)	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>Marge équitable nette (EUR)</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>Coûts non gérables</b>	0	0	0	0	0	0
Charges d'amortissements						
Impôts des sociétés						
Autres coûts non-gérables (à détailler)						
<b>Coûts gérables (à détailler)</b>	0	0	0	0	0	0
<b>RÉGULARISATIONS</b>						
Corrections relatives aux soldes d'années précédentes						

Evolution de la RAB

RAB en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Valeur de départ		0	0	0	0	0
Investissements (evt detail par niveau de tension)						
Interventions des tiers - clientèle (-)						
Subsides						
Désinvestissements (-)						
Amortissements (-)						
Valeur finale RAB (31/12/xx)	0	0	0	0	0	0
<b>RAB moyenne pour l'année</b>	0	0	0	0	0	0

**Tableau 7: Charges de pension et indemnités similaires**

<b>en EUR</b>	<b>Réalité 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Budget 2023</b>
Charges de pensions (Régimes B1 + B2)						
Autres non-actifs						
Invalides						
Total des charges pour agents non actifs	0	0	0	0	0	0

**Tableau 8: Calcul des impôts**

EUR	Budget 2020			Budget 2021			Budget 2022			Budget 2023		
	net	brut	impôts	net	brut	impôts	net	brut	impôts	net	brut	impôts
Marge équitable nette (article 14 MT)												
Incentant à la maîtrise des coûts gérables (article 21 MT)												
Incentant à la maîtrise des coûts influençables (article 22 MT)												
Incentant pour l'intégration du marché - participations financières (article 24, §1,1 MT)												
Incentant pour l'intégration du marché - capacité d'interconnexion (article 24, §1,2 MT)												
Incentant pour l'intégration du marché - investissements (article 24, §1,3 MT)												
Incentant pour la qualité du service - satisfaction des utilisateurs avec nouvelle raccordement (article 25, §1,1 MT)												
Incentant pour la qualité du service - satisfaction des tous les utilisateurs du réseau (article 25, §1, 2 MT)												
Incentant pour la qualité du service - qualité des données (article 25, §1, 3 MT)												
Incentant pour la recherche et le développement (article 26 MT)												
Incentant pour la promotion de l'équilibre du système (article 27 MT)												
Incentant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - AIT (article 28, 1) MT)												
Incentant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - MOG (article 28, 2) MT)												
Incentant pour les améliorations apportées à la continuité de l'approvisionnement - investissements (article 28, 3) MT)												
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
taux de taxation moyen calculé	XXX %			XXX %			XXX %			XXX %		

**Tableau 9: Autres impôts et taxes**

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Précompte immobilier						
Autres impôts et taxes						
dont:						
<i>prélèvements communaux sur les postes haute tension, cabines, etc.</i>						
- taxes sur les surfaces occupées						
- autres impôts et taxes						
Amendes et indemnisations à charge du gestionnaire de réseau						
<b>Total autres impôts et taxes</b>			0	0	0	0

Tableau 10: Plus- et moins-values

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Plus-values sur réalisation des actifs immobilisés</b>	0	0	0	0	0	0
Plus-values sur réalisation des immobilisations corporelles						
Plus-values sur réalisation des immobilisations financières						
Plus-values sur réalisation des actifs circulants						
<b>Moins-values sur réalisation des actifs immobilisés</b>	0	0	0	0	0	0
Moins-values sur réalisation des immobilisations corporelles						
Moins-values sur réalisation des immobilisations financières						
Moins-values sur réalisation des actifs circulants						
<b>Total des plus- et moins-values</b>	0	0	0	0	0	0
Transfert au calcul de l'incitant sur les plus-values des immobilisations financières						
Transfert aux plus- et moins-values sur immobilisations corporelles à calculer comme élément gérable						
<b>Total des plus- et moins-values repris comme coûts non gérables</b>	0	0	0	0	0	0

Plus & moins-values sur réalisation des immobilisations corporelles (EUR)	Amortissement		Estimation de		Plus-value	Moins-value
	Valeur d'acquisition	nts	VNC	vente		
Désaffectations						
Câbles non-réutilisable						
Revente câbles						
Revente travées						
Vente cellules au GRD (revente cellules et équipement haute tension)						
Vente terrains						
Vente véhicules et charrois						
<b>Total</b>						

**Tableau 11: Charges et produits financiers**

en EUR						
	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Charges financières</b>						
<b>Coûts des dettes</b>	0	0	0	0	0	0
Intérêts sur emprunts obligataires						
Intérêts sur autres dettes LT						
Intérêts sur dettes CT						
Intérêts payés aux entreprises liées						
Autres coûts des dettes						
Coûts SWAP ou d'autres contrats						
<b>Autres coûts financiers</b>	0	0	0	0	0	0
Coûts bancaires						
Commissions et autres coûts liés aux emprunts						
Autres coûts financiers						
<b>Total charges financières</b>	0	0	0	0	0	0

	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Produits financiers à déduire des charges financières</b>						
<b>Produits des immobilisations financières (pas repris dans une autre rubrique)</b>	0	0	0	0	0	0
détail						
<b>Produits des actifs circulants</b>	0	0	0	0	0	0
Intérêts reçus sur les moyens disponibles - entreprises non liées						
Intérêts reçus sur les moyens disponibles - entreprises liées						
Autres intérêts reçus						
<b>Autres produits financiers</b>	0	0	0	0	0	0
Réductions reçues						
Autres produits financiers divers						
<b>Total produits financiers</b>	0	0	0	0	0	0

<b>Coûts financiers nets (= charges financières - produits financiers)</b>	0	0	0	0	0	0
--	---	---	---	---	---	---

Octroyés aux surcharges facturées par ELIA (-)						
Produits financiers TP 3 (-)						

<b>Coûts financiers nets repris dans les coûts non gérables</b>	0	0	0	0	0	0
---	---	---	---	---	---	---

Tableau 11bis: Hypothèses des charges et produits financiers

**Nouveaux emprunts à long terme**

	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Emission XXXX XX ans					
<u>Coûts non récurrents</u>					
Commission banques (BPS)					
<u>Coûts récurrents</u>					
Taux					
Marge (BPS)					
Coûts totaux					

**Emprunts existants à long terme**

en millions EUR	Echéance	Montant	Taux d'intérêt avant couverture	Taux d'intérêt après couverture	Proportion actuelle des taux d'intérêt: fixe	Proportion actuelle des taux d'intérêt: variable

Les taux pris en considération

Description	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Moyenne					

**Dettes à court terme et les facilités bancaires**

Les taux pris en considération

Description	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Moyenne					

**Cash excédentaire**

Les taux pris en considération

Description	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Moyenne					

**Taux moyen PT**



**Tableau 12: Coûts d'interconnexion**

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Mécanisme ITC ENTSO - E						
Revenus des rentes de congestion						
Mécanisme CAP/FLOOR pour l'interconnexion offshore						
<b>Total des coûts d' interconnexion</b>	0	0	0	0	0	0

**Tableau 13: Transferts entre bilan et compte de résultats**

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Production immobilisée</b>	0	0	0	0	0	0
Production immobilisée (prélèvement de la provision)						
Production immobilisée (achats)						
Production immobilisée (personnel)						
<b>Transferts réglementaires</b>	0	0	0	0	0	0
Compensation d'une créance/dette réglementaire d'une période précédente						
<b>Total transferts entre bilan et compte de résultats</b>	0	0	0	0	0	0

Aperçu des comptes réglementaires

EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Compte réglementaire (début)						
Utilisation du compte réglementaire						
Ajout au compte réglementaire						
Compte réglementaire (fin)	0	0	0	0	0	0

**Tableau 14: Aperçu des provisions**

EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<i>Description</i>						
<i>Description</i>						
<i>Description</i>						
...						
Total de provisions coûts non gérables	0	0	0	0	0	0

EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<i>Description</i>						
<i>Description</i>						
<i>Description</i>						
...						
Total de provisions coûts gérables	0	0	0	0	0	0

**Tableau 15: Autres produits et récupérations**

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Autres produits non gérables</b> <i>Composition</i>						
<b>Récupérations assurances</b>						
<b>Total</b>	0	0	0	0	0	0

**Tableau 16: Coûts et produits non-récurrents non-gérables**

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Total des coûts non-récurrents</b> déjà repris dans le modèle de rapport dans tableau (spécifiez par ligne par tableau) (-)						
<b>Coûts non-récurrents encore à clarifier</b> (spécifiez)	0	0	0	0	0	0

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Total des produits non-récurrents</b> déjà repris dans le modèle de rapport dans tableau (spécifiez par ligne par tableau) (-)						
<b>Produits non-récurrents encore à clarifier</b> (spécifiez)	0	0	0	0	0	0

<b>Total des éléments non-récurrents</b>	0	0	0	0	0	0
--	---	---	---	---	---	---

**Tableau 17: Coûts liés au MOG**

<b>en EUR</b>	<b>Réalité 2018</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Budget 2023</b>
Réparations câbles						
Réenfouissement câble						
Réparations plateforme						
Les coûts et diminutions de coûts liés à la constitution obligatoire des provisions de démantèlement pour le traitement, le démantèlement et l'enlèvement des assets du Modular Offshore Grid						
Les indemnités au profit des titulaires concernés d'une concession domaniale visées à l'article 6/2, §1er, 2°						
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Tableau 18: Coûts pour l'acquisition des biens et des services pour la gestion de l'infrastructure, du système, des télécoms, des activités informatiques et primes d'assurance

	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Coûts gérables - EUR</b>						
Grands Travaux infrastructure électrique						
Entretien postes						
Grands Travaux postes						
Entretien lignes						
Grands Travaux lignes						
Entretien câbles						
Grands Travaux câbles						
Entretien général et sécurité						
Engineering						
Activités environnementales						
Asset Management						
Gestion magasin						
Facility Management						
Assurances						
<b>Gestion des infrastructures électriques</b>	0	0	0	0	0	0
Grands Travaux Etudes techniques						
Etudes techniques						
Dispatchings et Conduite du système électrique						
Activités commerciales et juridiques						
Metering & Settlement						
Prestations d'enchères						
Cotisations professionnelles						
<b>Gestion du système électrique</b>	0	0	0	0	0	0
à spécifier						
<b>Réseaux Offshore</b>	0	0	0	0	0	0
Entretien télécom						
Grands Travaux télécom						
Redevances pour réseaux télécom						
<b>Gestion des infrastructures télécom</b>	0	0	0	0	0	0
Entretien informatique						
Grands Travaux informatique						
Exploitation informatique						
Recherche et Développement informatique						
<b>Activités informatiques</b>	0	0	0	0	0	0
Activités générales de gestion						
Activités HR (formation, recrutement,...)						
Coûts liés au personnel actif						
Activités économiques et financières						
Communication						
Honoraires						
<b>Activités de gestion corporate</b>	0	0	0	0	0	0
Travaux avec dossiers d'assurances						
<b>Travaux avec dossiers d'assurances</b>	0	0	0	0	0	0
Achats services et biens divers pour investissement						
Achats pour OSP et surcharges						
Travaux pour tiers						
<b>Charges transférées au bilan</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0	0
Facturation Intercompany - Etudes - Divers						
<b>Total</b>	0	0	0	0	0	0

Tableau 19: Coûts pour rémunérations, charges sociales et assurance groupe

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Coûts de personnel pour l'exploitation						
Coûts de personnel pour les investissements de type « Grands Travaux infrastructure électrique »						
Coûts de personnel pour les surcharges						
	,	0	0	0	0	0

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Asset management						
Energy & system management						
Corporate affairs						
corporate finance						
IKM						
European activities						
ICT						
DG+audit						
<i>image ponctuelle lors de l'établissement du rapport ex ante</i>	0	0	0	0	0	0

	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Coûts de personnel EUR	,	0	0	0	0	0
Nombre moyen de FTE's						
Coût moyen par FTE	#VALUE!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!



**Tableau 20: Produits en diminution des coûts gérables**

EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Mise à disposition FO ou bande passante						
Locations de pylones						
Travaux pour tiers						
Metering Commercial						
Plus-value sur ventes d'actifs immobilisés						
Autres (à définir)						
<b>Ventes annexes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Récupérations Assurances						
Autres récupérations diverses						
Facturation Intercompany						
Autres (à définir)						
<b>Récupérations/Refacturations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 21A: Coûts de la réservation des services auxiliaires**

Catégorie influençable: réservations/pénalités/pertes influençables (en EUR)	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Réserve FCR						
Réserve aFRR						
Réserve mFRR						
Pénalités et/ou récupérations						
Achats de pertes à long terme						
<b>Total des coûts et des pénalités</b>	0	0	0	0	0	0

  

Catégorie non-gérable: réservations non-gérables (en EUR)	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Congestion Planning-Réservation						
Réglage de la tension-Réservation						
Black-start Réservation						
<b>Total des coûts</b>	0	0	0	0	0	0

**Tableau 21B: Détails des pénalités et/ou récupérations entre fournisseurs des services auxiliaires (dans le cadre des coûts influençables)**

TOTAL en EUR		Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
FCR	Pénalité pet var fréq (0<a<0,3)						
	Pénalité gran var fréq (a>0,3)						
	Tests de disponibilité FCR						
	Pénalité missing MW						
aFRR	Pénalité discrepancy > S1						
	Pénalité missing MW						
mFRR	Pénalité dynamic profile missing MW						
	Pénalité dynamic profile missing activation						
	Pénalité dynamic profile réduction 4 - mensuelle						
	Pénalité standard missing MW						
Autres							
Régularisations liées à des exercices antérieurs							
<b>Total</b>							

**Tableau 22: Calcul de la marge équitable nette**

	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>RAB moyenne (EUR)</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Structure financière = S</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
FP valeur initiale (après affectation du résultat)						
FP valeur finale (avant affectation du résultat)						
Moyenne arithmétique des FP	0	0	0	0	0	0
<b>Pourcentage de rendement</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Taux d'intérêt sans Risque (TSR)			2,40%	2,40%	2,40%	2,40%
Prime de risque	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%
Beta(min 0,53)			0,53	0,53	0,53	0,53
Coefficient d'illiquidité (= alfa)			0,10	0,10	0,10	0,10
S <= 0,40						
R= 40%*(1+ alfa) * [Taux d'intérêt sans risque + (prime de risque * Beta)]	0,00%	0,00%	1,87%	1,87%	1,87%	1,87%
S > 0,40						
R= (S-40%)*(Taux d'intérêt sans risque + 70bp)	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
<b>Marge équitable nette (EUR) - partie I</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

  

	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Prime de risque MOG</b>						
RAB MOG moyenne						
Structure financière = S						
Prime de risque			1,40%	1,40%	1,40%	1,40%
<b>Marge équitable nette (EUR) - partie II</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

  

<b>Marge équitable nette (EUR) - TOTAL</b>	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
--	---------	---------	---------	---------	---------	---------

Veuillez expliquer les Fonds propres dans un tableau séparé

Tableau 23: Evolution des volumes et puissances

Energie prélevée nette							
MWh		Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Flandre	Réseau 380-220-150 kV						
	Réseau 70-36-30 kV						
	Sortie transformation vers moyenne tension						
Bruxelles	Réseau 380-220-150 kV						
	Réseau 70-36-30 kV						
	Sortie transformation vers moyenne tension						
Wallonie	Réseau 380-220-150 kV						
	Réseau 70-36-30 kV						
	Sortie transformation vers moyenne tension						
Belgique	Réseau 380-220-150 kV	0	0	0	0	0	0
	Réseau 70-36-30 kV	0	0	0	0	0	0
	Sortie transformation vers moyenne tension	0	0	0	0	0	0

Energie injectée nette							
MWh		Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Flandre	Réseau 380-220-150 kV						
	Réseau 70-36-30 kV						
	Sortie transformation vers moyenne tension						
Bruxelles	Réseau 380-220-150 kV						
	Réseau 70-36-30 kV						
	Sortie transformation vers moyenne tension						
Wallonie	Réseau 380-220-150 kV						
	Réseau 70-36-30 kV						
	Sortie transformation vers moyenne tension						
Belgique	Réseau 380-220-150 kV	0	0	0	0	0	0
	Réseau 70-36-30 kV	0	0	0	0	0	0
	Sortie transformation vers moyenne tension	0	0	0	0	0	0

MW	Pointe mensuelle											
	Réseau 380-220-150 kV				Réseau 70-36-30 kV				Sortie transformation vers moyenne tension			
	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Janvier												
Février												
Mars												
Avril												
Mai												
Juin												
Juillet												
Août												
Septembre												
Octobre												
Novembre												
Décembre												
Moyenne												

Pointe annuelle					
MWh		Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Flandre	Réseau 380-220-150 kV				
	Réseau 70-36-30 kV				
	Sortie transformation vers moyenne tension				
Bruxelles	Réseau 380-220-150 kV				
	Réseau 70-36-30 kV				
	Sortie transformation vers moyenne tension				
Wallonie	Réseau 380-220-150 kV				
	Réseau 70-36-30 kV				
	Sortie transformation vers moyenne tension				
Belgique	Réseau 380-220-150 kV				
	Réseau 70-36-30 kV				
	Sortie transformation vers moyenne tension				

Puissance mise à disposition					
MWh		Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Flandre	Réseau 380-220-150 kV				
	Réseau 70-36-30 kV				
	Sortie transformation vers moyenne tension				
Bruxelles	Réseau 380-220-150 kV				
	Réseau 70-36-30 kV				
	Sortie transformation vers moyenne tension				
Wallonie	Réseau 380-220-150 kV				
	Réseau 70-36-30 kV				
	Sortie transformation vers moyenne tension				
Belgique	Réseau 380-220-150 kV				
	Réseau 70-36-30 kV				
	Sortie transformation vers moyenne tension				



Tableau 25: Conformité des recettes estimées avec le revenu total

EUR	Budget 2020						Budget 2021					
	380-220-150 kV	70-36-30 kV	Transformation MT	Producteurs	ARPs	Total	380-220-150 kV	70-36-30 kV	Transformation MT	Producteurs	ARPs	Total
1. Les tarifs de raccordement												
2. Les tarifs pour la gestion et le développement de l'infrastructure de réseau												
2.1 les tarifs pour la pointe mensuelle												
2.2 les tarifs pour la pointe annuelle												
2.3. les tarifs pour la puissance mise à disposition												
3. Les tarifs de gestion du système électrique												
3.1 le tarif pour la gestion du système électrique												
3.2 le tarif pour la prélèvement d'énergie réactive complémentaire												
4. Les tarifs de compensation des déséquilibres												
4.1 le tarif pour les réserves de puissance et le <i>black-start</i>												
4.2 le tarif pour le maintien et la restauration de l'équilibre résiduel des responsables d'équilibre individuels												
5. Le tarif pour l'intégration du marché												
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0	0	0			0	0	0	0			0

EUR	Budget 2022						Budget 2023					
	380-220-150 kV	70-36-30 kV	Transformation MT	Producteurs	ARPs	Total	380-220-150 kV	70-36-30 kV	Transformation MT	Producteurs	ARPs	Total
1. Les tarifs de raccordement												
2. Les tarifs pour la gestion et le développement de l'infrastructure de réseau												
2.1 les tarifs pour la pointe mensuelle												
2.2 les tarifs pour la pointe annuelle												
2.3. les tarifs pour la puissance mise à disposition												
3. Les tarifs de gestion du système électrique												
3.1 le tarif pour la gestion du système électrique												
3.2 le tarif pour la prélèvement d'énergie réactive complémentaire												
4. Les tarifs de compensation des déséquilibres												
4.1 le tarif pour les réserves de puissance et le <i>black-start</i>												
4.2 le tarif pour le maintien et la restauration de l'équilibre résiduel des responsables d'accès individuels												
5. Le tarif pour l'intégration du marché												
<b>TOTAL TARIFS DE TRANSPORT</b>	0	0	0			0	0	0	0			0

**Tableau 26: Aperçu des investissements**

en EUR	Réalité 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
NON repris dans les plans de développement ou d'investissement	0	0	0	0	0	0
<i>Développement du marché Européen et sécurité d'approvisionnement</i>						
<i>Intégration des énergies renouvelables et décentralisées</i>						
<i>Clients et gestionnaires du réseau de distribution</i>						
<i>Fiabilité de l'approvisionnement électrique local</i>						
<i>Conformité fonctionnelle et technologique</i>						
Plan de développement fédéral	0	0	0	0	0	0
<i>Développement du marché Européen et sécurité d'approvisionnement</i>						
<i>Intégration des énergies renouvelables et décentralisées</i>						
<i>Clients et gestionnaires du réseau de distribution</i>						
<i>Fiabilité de l'approvisionnement électrique local</i>						
<i>Conformité fonctionnelle et technologique</i>						
Plan d'investissement de la Région flamande	0	0	0	0	0	0
<i>Développement du marché Européen et sécurité d'approvisionnement</i>						
<i>Intégration des énergies renouvelables et décentralisées</i>						
<i>Clients et gestionnaires du réseau de distribution</i>						
<i>Fiabilité de l'approvisionnement électrique local</i>						
<i>Conformité fonctionnelle et technologique</i>						
Plan d'investissement Région de Bruxelles-Capitale	0	0	0	0	0	0
<i>Développement du marché Européen et sécurité d'approvisionnement</i>						
<i>Intégration des énergies renouvelables et décentralisées</i>						
<i>Clients et gestionnaires du réseau de distribution</i>						
<i>Fiabilité de l'approvisionnement électrique local</i>						
<i>Conformité fonctionnelle et technologique</i>						
Plan d'adaptation de la Région wallonne	0	0	0	0	0	0
<i>Développement du marché Européen et sécurité d'approvisionnement</i>						
<i>Intégration des énergies renouvelables et décentralisées</i>						
<i>Clients et gestionnaires du réseau de distribution</i>						
<i>Fiabilité de l'approvisionnement électrique local</i>						
<i>Conformité fonctionnelle et technologique</i>						
<b>Total brut</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Intervention clients						
Subsides						
<b>Total des investissements nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Compensations comprises dans le total des investissements						



**Tableau 27: Le financement du raccordement des parcs éoliens offshore**

Description de la base légale

Art. 7 §2 Loi électricité

	Budget 20XX
<b>Montants payés @ parcs (EUR)</b>	0
Nom du parc éolien	
Nom du parc éolien	
Nom du parc éolien	
Régularisations exercices comptables précédents	
<b>Coût total à couvrir par le tarif (EUR)</b>	0
Energie nette prélevée estimée (MWh)	
<b>Tarif OSP raccordement offshore (EUR/MWh) calculée</b>	#DIV/0!
<b>Tarif OSP raccordement offshore (EUR/MWh) proposée</b>	

Années de comptabilisation des tranches de 5 MEUR

	C-Power	Belwind	Northwind	Rentel	Norther
Tranche #1	déc/07	juil/10	déc/12	mars/17	juil/17
Tranche #2	juil/08	juil/11	déc/13	mars/18	juil/18
Tranche #3	juil/09	juin/12	déc/14		
Tranche #4	juil/10	juil/13	avr/16		
Tranche #5	juil/11	N/A	déc/16		

Régularisation exercices comptables précédents

	année 20XX
Tarif OSP raccordement offshore facturée	
Energie nette prélevée (MWh)	
<b>Recettes de l'OSP raccordement offshore de l'année</b>	0
Montant à couvrir selon la proposition précédente	
<b>Régularisation de l'exercice comptable précédent</b>	0

Tableau 28: Le financement des CV fédéraux

		Budget 2020
Certificats verts fédéraux		0
	C-Power	0
	Belwind	0
	Nobelwind	0
	Northwind	0
	Rentel	0
	Norther	0
Certificats verts régionaux		0
Charges financières		
Frais administratifs		0
Régularisations exercices comptables précédents		0
<b>Coût total à couvrir par le tarif (EUR)</b>		0
Energie nette prélevée estimée (MWh)		
<b>Tarif OSP "certificats verts" EUR/MWh</b>		#DIV/0!

	Budget 2020	
	nombre de CV	EUR
C-Power @ 107EUR/MWh		
C-Power @ 90EUR/MWh		
Belwind @ 107EUR/MWh		
Belwind @ 90EUR/MWh		
Northwind @ 107EUR/MWh		
Northwind @ 90EUR/MWh		
Certificats flamands		
Certificats bruxellois		
Certificats wallons		

a) Prévisions d'achats et de ventes de certificats verts issus de la production offshore en 20XX dans le cadre fédéral

période décembre 20XX-novembre 20XX														
Achats prévisionnels à	C-Power		Belwind		Nobelwind		Northwind		Rentel		Norther		Total	
puissance installée du parc														
Volume d'énergie donnant lieu à l'attribution de certificats verts														
	volume (*)	prix	volume (*)	prix	volume (*)	prix	volume (*)	prix	volume (*)	prix	volume (*)	prix	volume	Montant en €
Puissance pour CV à prix d'achat de	107	0	107	0	107	0	107	0	107	0	107	0	0	
Puissance pour CV à prix d'achat de	90	0	90	0	90	0	90	0	90	0	90	0	0	
Prix minimum de (**)														
Subtotal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ventes prévisionnelles														
<b>Total</b>												0		

(\*) Veuillez spécifier le calcul des volumes

(\*\*) Veuillez indiquer le calcul du prix minimum (application de la formule)

b) Prévisions d'achats et de ventes de certificats verts issus de la production photovoltaïque en 20XX dans le cadre fédéral

Wallonie	nombre de certificats		
	prix	total	
achats	150	0	
ventes		0	

Evolution du nombre de CV acheté en Wallonie au prix minimum garanti fédéral de 150 €/CV

	au 31/12/2016	au 31/12/2017	au 31/12/2018	au 31/12/2019	au 31/12/2020	au 31/12/20xx
Nombre de CV		0	0	0	0	0
achats						
ventes						
<b>Total</b>	0	0	0	0	0	0

c) autres éléments à prendre en compte

Détaillez les charges financières (ou produits financiers)

Base légale

Les frais administratifs

Base légale

par concession domaniale	montant	limité à 100.000	
		0,30% EUR	
C-Power	0	0	0
Belwind	0	0	0
Nobelwind			
Northwind	0	0	0
Rentel	0	0	0
Norther	0	0	0
<b>Total</b>			0

d) Montants de la régularisation Z<sub>1,2</sub>

Faible 20XX

montants réels perçus par ELIA	
- montants réels encourus par ELIA	0

e) Prévisions de l'énergie prélevée nette

en GWh	
Energie prélevée nette	
- prélèvements qui ne sont pas soumis à la surcharge	
prélèvements de l'AIESH	
<b>Total</b>	

Tableau 29: Le financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables et cogénération en Flandre

*Base légale*

Décret 8/05/2009 (EnergieDecreet) et Arrêté RF 19/11/2010 (EnergieBesluit) 6.4.13

	Budget 2020
Intervention dans le raccordement des producteurs	
Estimation achats certificats verts régionaux en 20XX	0
- Estimation du resultat des ventes aux enchères en 20XX	0
- valorisation du stock fin 20XX	0
Charges financières	
Frais administratifs	
Régularisations exercices comptables précédents	0
<b>Coût total à couvrir par le tarif (EUR)</b>	<b>0</b>
Energie nette prélevée estimée (MWh)	0
Tarif OSP "Soutien ER FL" EUR/MWh	#DIV/0!

a) Intervention dans le raccordement des producteurs

b) Certificats verts régionaux

	certificats verts			certificats cogénération			Total
	nombre	prix	montant	nombre	prix	montant	
Volume estimé d'achats							
proposition tarifaire précédente			0			0	
+ augmentation des volumes <i>détaillez nouveaux producteurs (importants)</i>			0			0	
- diminution de volumes <i>détaillez</i>			0			0	
Subtotal 1			0			0	0
- Volume estimé ventes enchère au enchère au							
Subtotal 2			0			0	0
<b>TOTAL</b>		0	0		0	0	0

c) valorisation du stock fin 20XX

	certificats verts			certificats cogénération			Total
	nombre	prix	montant	nombre	prix	montant	
Stock fin de l'année précédente			0			0	0
Achats			0			0	0
- Ventes			0			0	0
Adaptation de la valeur du stock <i>Détaillez base de valorisation</i>							
<b>Stock fin de l'année</b>			0			0	0

d) Charges financières et frais administratifs

*Détaillez la base de ces montants*

e) régularisations exercices comptables précédentes

	certificats verts			certificats cogénération			Total
	nombre	prix	montant	nombre	prix	montant	
achats de l'année précédente							0
ventes de l'année précédente							0
autres							0
<b>Total</b>			0			0	0

f) énergie nette prélevée estimée (MWh)

Estimation de l'énergie brute prélevée (MWh)	
Dégressivité <i>base de calcul</i>	
Energie nette prélevée estimée (MWh)	

**Tableau 30: Le financement des mesures de promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie en Flandre**

*Base légale*

Art. 7.5.1 EnergieDecreet et Art. 6.4.1 EnergieBesluit

	Budget 2020
Intervention primes	
Charges financières	
Frais administratifs	
Régularisations exercices comptables précédents	
<b>Coût total à couvrir par le tarif (EUR)</b>	0
Energie nette prélevée estimée (MWh)	
<b>Tarif OSP "Soutien URE FL" EUR/MWh calculé</b>	#DIV/0!
<b>Tarif OSP "Soutien URE FL" EUR/MWh proposé</b>	

**a) Intervention Primes**

*Base de calcul*

**b) Frais administratifs**

*Base de calcul*

**c) Régularisations exercices comptables précédents**

*Base de calcul*

**d) Energie nette prélevée estimée**

*Base de calcul*

**Tableau 31: Le financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables en Wallonie**

*Base légale*

Art. 40 Décret 12/04/2001 et Art. 24ter à 24oct AG RW  
30/11/2006

	Budget 2020
Achats de Certificats verts	
Ventes de CV pour mise en réserve (temporisation, ...)	
Coûts financiers	
Coûts administratifs	
Exonérations partielles à rembourser	
<b>Coût total à couvrir par le tarif (EUR)</b>	0
Energie nette prélevée estimée (MWh)	
<b>1er terme du Tarif OSP "Soutien ER wallon" EUR/MWh</b>	#DIV/0!

	Budget 2020
Montants payés par Elia à Solar Chest pour portage	
Amortissements des frais initiaux Elia	
Coûts administratifs récurrents Elia	
régularisations d'exercices comptables précédents	
<b>Coût total à couvrir par le tarif (EUR)</b>	0
Energie nette exonérée estimée (MWh)	
<b>2ème terme du Tarif OSP "Soutien ER wallon" EUR/MWh</b>	#DIV/0!

Tableau 32: Le financement des réserves stratégiques

Coûts (EUR)	Budget 20XX 1/09/20XX	Budget 2018 XX/XX/20XX	% total
<b>Coûts de gestion et de développement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	#DIV/0!
Personnel (gestion)	0,00		
Personnel (développement)	0,00		
IT	0,00		
Consultance externe	0,00		
EPEX Spot Belgium (+ Nordpoolspot en 2018)	0,00		
Quote-part de frais généraux	0,00		
Autres à préciser (étude)	0,00		
<b>Coûts de réservation résultant des contrats</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	#DIV/0!
Contrats SGR	0,00		
Contrats SDR	0,00		
Récup pénalités de réservation	0,00		
<b>Coûts d'activation résultant des contrats</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	#DIV/0!
Contrats SGR	0,00	0,00	
Contrats SDR	0,00	0,00	
Récup pénalités d'activation	0,00	0,00	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	#DIV/0!
Régularisation exercice comptable précédent	0,00		
<b>Coût total à couvrir par le tarif (en EUR)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	#DIV/0!
Energie nette prélevée estimée (MWh)	0	0	
<b>Tarif OSP 'réserve stratégique' EUR/MWh calculés</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>#DIV/0!</b>	

Tableau 2 - Coûts de gestion et développement (budget initial)

EUR	Gestion	Développement	Total
<b>Personnel Elia</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Reporting & management	0,00		
Operational	0,00		
Purchasing cycle	0,00		
volume & needs	0,00		
Implementation multiples NEMOs		0,00	
Analyses pour améliorations du design et de la préparation		0,00	
Paramétrisation et test des outils avant chaque hiver		0,00	
Autres à préciser			
<b>IT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
maintenance selection tool	0,00		
Multiple NEMO : Nordpoolspot		0,00	
Multiple NEMO: Epex Spot Belgium		0,00	
Multiple NEMO Elia		0,00	
<b>Consultance externe</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
demand response yearly update (e-cube)	0,00		
consultance juridique	0,00		
Selection tool étude paramètres (Artelys)		0,00	
Autres à préciser			
<b>EPEX spot + Nordpoolspot</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Fee EpexSpot	0,00		
Fee Nordpoolspot	0,00		
<b>Quote-part frais généraux</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Fee clearing ECC	0,00		
Traductions	0,00		
Coût ABN Amro (cpté dans le cadre du clearing ECC)	0,00		
<b>Sous total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Etude à 10 ans</b>			<b>0,00</b>
<b>Total</b>			<b>0,00</b>

**Tableau 33: Taxes "pylônes et "tranchées" en Flandre**

en EUR	Budget 2020
Taxes pylônes	
Taxes tranchées	
Frais administratifs	
Régularisations exercices comptables précédents	
<b>Coût total à couvrir par le tarif</b>	
Energie nette prélevée estimé (MWh)	
<b>Tarif surcharge 'taxes et pylones' et 'tranchées' en Flandre EUR/MWh calculé</b>	
<b>Tarif surcharge 'taxes et pylones' et 'tranchées' en Flandre EUR/MWh proposé</b>	

**a) taxes pylones**

Nombre de communes  
Nouvelles communes

Nombre de pylônes

prix moyen

Total

0

**b) taxes tranchées**

Détaillez les projets dans les communes

**c) Frais administratifs**

Détaillez le base du calcul

**d) Régularisations exercices comptables précédents**

<b>Recettes des années précédentes</b>	tarif
Energie nette prélevée	0
<b>Achats</b>	
Montants payés-facturés	
<b>Régularisation de l'année</b>	0

**Tableau 34: Occupation du domaine public en Wallonie**

Base légale Art. 15 AG RW 28/11/2002

en EUR	
Remboursement des communes	0
Régularisations exercices comptables précédents	0
Coût total à couvrir par le tarif	
Energie nette prélevée estimée (MWh)	
Tarif surcharge Occupation du domaine public en Wallonie (EUR/MWh)	#DIV/0!

**a) Remboursement des communes**

Montant dû par Elia à l'ensemble des communes Walonnes de l'année précédente
index
Montant prévisonnel

**b) Régularisations exercices comptables précédents**

Montant dû de l'année précédente	
Montant reçu dans l'année précédents	
<b>Régularisation exercice comptable précédent</b>	

**c) Energie nette prélevée**

*Base de calcul*



**Tableau 35: Redevance pour droit d'occupation de voirie à Bruxelles**

Base légale Art. 28 Ord. 1/04/2004 modifiant l'Ordonnance du 19/07/2001

en EUR	
Tarif index	2,5
Tarif indexé	
Energie nette prélevée estimée (MWh)	
Tarif surcharge Redevance pour droit d'occupation de voirie à Bruxelles	#DIV/0!

**a) Energie nette prélevée**

Base de calcul